

Conseil de Zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Conseil de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par la mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Conseil de Zone du 25 octobre 2024

1. Décisions de l'autorité de tutelle
2. Assemblée Générale ordinaire de l'intercommunale IMIO - Convocation des associés
3. Financement des dépenses extraordinaires budget 2024 - Consultation de marché et conditions
4. Adoption des mises à jour des dispositions contenues dans le Règlement du travail en ce qui concerne les risques psychosociaux au travail (personnel opérationnel et personnel administratif)
5. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 26 septembre 2024
6. Prolongation de service d'un adjudant volontaire après la limite d'âge
7. Mobilité - Admission au stage d'ambulancier volontaire

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO.